

## **Compte rendu réunion de conseil du Mardi 08 septembre 2026**

Etaient présents :

Pierre-Fabien PELLETIER, Aude WYCKAERT, Thomas SOYEZ, Camille de SAINTE MASRESVILLE, François-Xavier CARPENTIER, Christophe LEIGNIER, Pierre JOSSE, Corinne GAMBIER

Excusés : Guillaume GEST, Flavie SOYEZ, Myriam GRIERE

Secrétaire de séance : Camille de Sainte Maresville

### **1. Compte rendu dernier conseil**

Lecture et approbation du dernier compte rendu.

### **2. Commission des impôts directs**

Information : Concernant la CCID (Commission des impôts directs), la mairie a reçu un courrier désignant d'office les commissaires titulaires et suppléants comme suit :

Commissaires titulaires : Aude WYCKAERT, Thomas SOYEZ, Guillaume GEST, Myriam GRIERE, Valérie CLEMENT et Pierre JOSSE.

Commissaires Suppléants : Jérôme WYCKAERT, Caroline PELLETIER, Christophe et Angélique LEIGNIER, Céline GEST et Thierry GRIERE.

### **3. Restauration scolaire API**

Le nouveau contrat avec la société API a été signé pour une durée de 3 ans.

Modification du tarif : 2,92 € au lieu de 2,88 € HT;

Nous avons décidé d'ajouter le pain afin d'éviter de faire des allers/retours à la boulangerie de Pas en Artois: 1,50 € HT pour 10 enfants.

A noter que le prix de la cantine est de 5.80€ par enfant.

Malgré cette augmentation, les prix pour les familles ne changeront pas.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité.

### **4. Décision budgétaire modificative**

En juin 2025, un lave vaisselle a été acheté pour la cuisine d'un montant de 2 425.84 € TTC à la société HMI. Ce lave vaisselle n'a jamais été payé. HMI réclame le paiement !

Afin de pouvoir régler ce lave vaisselle, nous sommes obligés de faire une DM (Décision modificative) qui permet d'ajuster les prévisions inscrites au budget primitif, et de modifier formellement les autorisations de dépenses et les prévisions de recettes en cours d'exercice.

➔ Celle-ci est acceptée à l'unanimité

D'autre part, la porte sectionnelle de l'atelier est cassée. Un devis par la société ACR Menuiserie a été établi. Le montant pour remplacer les câbles est de 2 128€ TTC.

D'autres devis sont en cours.

Nous décidons de prendre aussi une décision modificative (DM) afin de pouvoir réparer la porte de l'atelier.

➔ Celle-ci est acceptée à l'unanimité

Autre point, le vérin de la tondeuse est cassé. Nous allons donc procédé à l'achat d'un nouveau vérin à la société Espace Emeraude, le montage allant être réalisé par Thomas et ses contacts gratuitement. Montant de la réparation : 611€ TTC

➔ Acceptation à l'unanimité

## 5. Organisation Générale et suivi du matériel

### ➤ *Planning entretien*

Mise en place d'un planning d'entretien du matériel afin d'assurer un meilleur suivi des opérations d'entretien et de maintenance.

Action : Thomas pour la mise en place de ce planning.

### ➤ *Organisation de Camille – Indemnités Adjoint*

Madame Choquet Mathilde étant toujours en arrêt maladie, Camille De Sainte Maresville est très régulièrement à la mairie et assure le suivi de celle-ci.

De ce fait, il est décidé que Camille touche son indemnité d'adjointe à taux plein c'est-à-dire 100 % de l'indemnité prévue.

➔ Acceptation à l'unanimité

Camille sera présente à la mairie le lundi et le vendredi

Il est convenu de définir les horaires de permanence soit : le lundi de 16h30 à 18h00 et le vendredi, de 16 h à 17 h 30,

Possibilité de prise de RDV avec Mr le Maire pour toute question générale et/ ou Aude Wyckaert 1<sup>ère</sup> adjointe pour les locations.

## 6. Sujets divers

### ➤ *TVA gîte et Prieuré*

S'agissant de locations occasionnelles de locaux meublés, la commune peut bénéficier d'une exonération de TVA dès lors qu'elle ne fournit pas au moins 3 des 4 prestations hôtelières suivantes: petit -déjeuner, nettoyage régulier des locaux, fourniture de linge, réception.

Etant donné que nous respectons les 3 points sur 4 soit : Pas de petit déjeuner, pas de nettoyage régulier (tous les jours), et plus de fourniture de linge. Nous ne serons donc pas assujetti à la TVA.

### ➤ *Entretien et fonctionnement des installations*

Purge du ballon à la salle du marais: intervention à réaliser par Pierre JOSSE.

### ➤ *États des lieux et sortie de la vaisselle pour les locations*

Il est décidé de renforcer le suivi des états des lieux.

La personne faisant l'état des lieux de sortie, celui-ci fera foi pour l'état des lieux d'entrée.

Il est convenu que chaque semaine un message sur WhatsApp soit envoyé par Aude WYCKAERT pour demander qui sera présent le lundi matin pour faire l'état des lieux et vérifier la vaisselle. Christophe LEIGNIER se porte volontaire, une seconde personne sera la bienvenue.

A noter que la vaisselle sera sortie le jeudi par Pierre Fabien PELLETIER.  
L'objectif est de disposer d'un suivi précis de l'état des locaux et de limiter les contestations.

➤ *Commission de sécurité*

Une commission de sécurité doit être suivie par Thomas SOYEZ, François-Xavier CARPENTIER, Christophe LEIGNIER et Pierre JOSSE.

Suite au rapport de l'Apave, cette équipe va travailler sur le dossier afin de vérifier la conformité et la sécurité des installations.

➤ *Paiements et facturation*

À compter de juillet 2027, une évolution du système de paiement est envisagée par le Secrétariat de Gestion Comptable : la réduction voir l'interdiction des règlements par chèque au profit du virement bancaire.

Authie débute donc la mise en place de ce nouveau mode de paiement.

➤ *Vente de l'ancienne mairie*

Le diagnostic DPE aura lieu le 18/09 à 10h.

➤ *Communication et valorisation touristique*

Un nouveau flyer fait par Aude WYCKAERT sera distribué dans les jours à venir afin de valoriser le prieuré.

Ils seront distribués par Patrick LERICHE.

Le site internet est toujours en cours et verra bientôt le jour.

L'office de tourisme d'Albert a retenu Authie pour l'installation d'un panneau touristique avec un QR code à Authie. Une IA deviendra alors guide touristique de la Commune.

➤ *Travaux salle restaurant*

Nous avons découvert lors des grosses pluies, que les fenêtres de toit de la salle restaurant fuyaient. Elles avaient été posées par la société FOY. Sur 7, 4 fuyaient.

La société Foy a décidé de faire marcher sa garantie décennale et de changer les 7 fenêtres.

➤ *Concession cimetière*

François-Xavier CARPENTIER et Myriam GRIERE travaillent sur le dossier, afin d'élaborer un plan du cimetière et de voir où il est possible d'ajouter de nouveaux caveaux.

Le prix reste fixé à 50€ du m2.